

BAREME DES HONORAIRES TTC au 15/10/2016

(Transaction, location, biens d'exception) (Les honoraires sont prévus « charge vendeur » sauf cas exceptionnel)

MONTANT DE LA TRANSACTION EN EUROS TTC	TAUX DES HONORAIRES EN %	LOCATION D'HABITATION	LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS
0 € à 100 000 €	Jusqu'à 8 %	1 mois de loyer à la charge du locataire + 1 mois de loyer à la charge du propriétaire AVEC UN PLAFOND DE : 10 €/m² (correspondant à l'indice ALUR au m² suivant la zone concernée*) + 3 €/m² (correspondant à l'établissement de l'état des lieux) * 3 zones : zone très tendue 12 €/m² zone tendue 10 €/m² hors zone 8 €/m² 	15 % du loyer annuel H.T. à la charge du propriétaire 15 % du loyer annuel H.T. à la charge du locataire
100 000 € à 200 000 €	Jusqu'à 7 %		
200 000 € à 400 000 €	Jusqu'à 6 %		
400 000 € à 600 000 €	Jusqu'à 5 %		
+ 600 000 €	Jusqu'à 4 %		
BIENS D'EXCEPTION	Jusqu'à 5 %		